

39 GURS 44 SAUVONS TOUS  
Paris 3 F Bulletin de liaison et d'information

Amicale du Camp de Gurs , 12 rue René Fourmets - 64000 PAU - C.C.P. BORDEAUX n° 4 104 13 V

N° ISSN - 0249 9266

N° 73 SEPTEMBRE 1998

Imprimé par nos soins à ANGOULEME - Commission paritaire 2 147 D 73 - Le Directeur de la publication : Léon BERODY

## EDITO

Les Commémorations de la Journée Nationale Commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'Etat Français" (1940-1944), se sont déroulées cette année le 19 juillet à l'échelle nationale, et pour nous plus particulièrement à Pau à la stèle devant la gare le matin, et l'après midi au Mémorial du Camp de Gurs, un des trois lieux de mémoire choisis par le décret du 3 février 1993 : le Vélodrome d'Hiver à Paris - la Maison d'Izieu - et le Camp de Gurs, choisi pour symboliser l'ensemble des camps de regroupement en France.

Ces cérémonies de Pau et de Gurs furent empruntes de dignité et de recueillement. Elles s'inscrivent désormais dans le devoir de mémoire collective. Ce devoir est d'autant plus important que nous voyons sans cesse ressurgir les mêmes manifestations de haine et de mépris envers l'homme. Que dire de cet article de National Hebdo du mois d'août, journal dont nous connaissons l'inspiration, qui n'hésite pas à prôner la mise en place de camps de concentration pour les sans papiers, c'est ignoble ! Hier, c'étaient les Juifs, les tziganes, les résistants, et aujourd'hui ce seraient les sans papiers...

Comment peut-on encore en France écrire de telles infamies.

Dans le même temps, le panneau qui signale l'approche du camp de Gurs sur la route venant d'Oloron Ste Marie a subi une profanation. Il y a une liaison évidente entre ces deux événements.

Aussi ne peut-on que se féliciter de voir que le nombre des visites au Mémorial du camp de Gurs, - visites aussi bien de scolaires que d'adultes - augmente sans cesse. Que notre ami Pierre Larribite qui consacre une grand part de son temps et tout son dévouement à accompagner les groupes, soit ici remercié.

De même nous sommes encouragés par les lettres que nous recevons et par de nouvelles adhésions à notre Amicale.

Notre devoir de vigilance en est renforcé.

Le Président,  
Léon BERODY

## INTERVENTION DE Mr. Claude LAHARIE 19 JUILLET 1998 à GURS

Mesdames, Messieurs,

L'action de l'Amicale du Camp de Gurs s'inscrit très largement dans le cadre de cette journée, consacrée au souvenir des victimes du racisme et de l'antisémitisme, entre 1940 et 1944, sur notre sol de France.

Quelles que soient les origines des adhérents de notre Amicale, Espagnols et Basques de tradition surtout catholique, Allemands, Autrichiens, Polonais etc., presque tous juifs, Badois d'origine juive, Français de tradition catholique, protestante, athée ou agnostique, quelles que soient les nationalités représentées au camp (58 au total) quelles que soient les opinions politiques, nous avons tous en commun deux certitudes pour lesquelles nous nous battons et sur lesquelles il n'est pas question que nous transignons.

D'abord, une même conception de l'homme. Je veux ici l'évoquer avec solennité. Il n'y a pas de races au pluriel, il n'y a qu'une seule race humaine. Il n'y a pas d'inférieurs et de supérieurs, il n'y a pas d'inégalités entre les hommes, il n'y a que des différences. Tirer argument de ces différences pour proclamer l'inégalité entre les hommes, relève de l'appétit du pouvoir, de la volonté de mal faire, de ce qu'il y a de plus primitif et de plus bestial au fond de nos coeurs.

Tous les hommes sont des pères. Comme le dit si bien TAHAR BEN JELLOUD, c'est le même sang qui coule dans nos veines, ce sont les mêmes globules, les mêmes cellules, les mêmes chromosomes.

La deuxième certitude pour laquelle nous nous battons est l'analyse que nous faisons du crime qui a été perpétré ici, à l'époque de Vichy, à l'encontre des Juifs étrangers enfermés dans les baraques du camp. Les Juifs étrangers ont été internés par la volonté du gouvernement de Vichy. Ce sont les fonctionnaires français de Vichy qui les ont transportés ici, qui les ont arrêtés

et raflés, qui les ont gardés, internés, administrés, et finalement qui les ont déportés et livrés aux nazis pour être exterminés. Même s'il y a eu parfois des actes de courage et de refus d'un tel système, il faut bien reconnaître que les fonctionnaires de Vichy ont appliqué avec

soin les consignes racistes et antisémites qui leur étaient données.

Le camp de Gurs nous montre de façon limpide ce à quoi mènent les idéologies de haine et de racisme. Entre le moment où les juifs étaient déportés de Gurs et celui où ils étaient exterminés à Auschwitz Birkenau, il ne se passait pas deux semaines.

Rien ne peut justifier le crime commis ici contre les Juifs étrangers.

Rien ne peut justifier l'aide de Vichy aux exterminateurs.



Notre combat quotidien vise à faire vivre le souvenir des victimes d'hier et à rappeler qu'ils étaient des hommes, avec toute leur dignité et tout leur honneur.

Notre combat quotidien est de rappeler qu'il existe aussi, aujourd'hui, sur notre sol, des étrangers, réfugiés, immigrés qui, eux aussi sont des hommes avec toute leur dignité et tout leur honneur.

Trop de nos concitoyens ont aujourd'hui tendance à oublier cette vérité, la plus élémentaire des vérités.

Notre combat d'hier est aussi celui d'aujourd'hui. C'est celui de la dignité humaine et de la fraternité.

Claude LAHARIE

## Extraits de l'allocution de Mr Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques à l'occasion de la remise de Prix aux lauréats du Concours de la Résistance 1998

**Concours remporté par le Lycée Professionnel des Métiers du Bâtiment de Gelos.  
Conseiller Principal d'éducation : Mr Jean Jacques LE MASSON**

..." Il est nécessaire de se souvenir, en effet, dans une France bouleversée depuis plus de 20 ans par le drame du chômage et qui voit renaître les vieux démons de la xénophobie et du racisme, que bien des Français aujourd'hui ont pour parents ou grands-parents les étrangers d'hier et que ces étrangers furent parfois bien mal traités par leur patrie d'adoption.

Ces étrangers, qui étaient-ils ?

Après la première guerre mondiale, ce sont surtout des Italiens et des Polonais, venus combler le vide laissé dans la population active par la disparition de 1 300 000 Français sur les champs de bataille. Dans les années trente s'y ajouteront tous ceux - et ils sont nombreux - qui fuient les persécutions des régimes fascistes, notamment les Juifs.

Au total, la France comptait trois millions d'étrangers, soit 6% de la population, lorsque la grande crise la frappa de plein fouet, à partir de 1931.

On assista alors à une montée considérable de xénophobie, qui n'épargna aucune des formations politiques de l'époque : ces étrangers n'étaient-ils pas, après tout, venus prendre le travail et le pain des travailleurs français ?

Hélas, les gouvernements de la République ne restèrent pas sourds aux exigences de leurs électeurs et cette xénophobie trouva sa traduction dans les textes, triste anticipation des mesures d'exclusion qui seront prises par Vichy. La loi du 10 août 1932 permit ainsi d'instaurer par décrets des quotas d'étrangers par région et par profession : dans les années qui suivirent, de très nombreux décrets furent pris, qui consacrèrent l'exclusion économique des étrangers.

Les tracasseries administratives se multiplièrent également et l'on décida même de ne pas verser de prime pour la naissance d'un premier enfant issu de parents étrangers, mesure qui doit certainement vous rappeler quelque chose...

Plus grave encore, les droits des naturalisés furent remis en cause : ils furent exclus de la fonction publique en juillet 1934 et, à partir de 1938, ils n'obtinrent plus le droit de vote qu'au bout de cinq ans, tandis que la procédure de déchéance de la nationalité française était amplifiée.

Une étape suivante fut franchie lorsque la France créa, à partir de janvier 1939, des camps d'internement pour les réfugiés républicains de la guerre civile espagnole. Ces camps, où les conditions de vie étaient déplorables, servirent, après la déclaration de guerre, à interner les ressortissants des Etats ennemis, sans que l'on tienne aucunement compte du fait qu'ils étaient pour la plupart des exilés ayant fui les régimes fascistes pour des motifs politiques ou raciaux.

Je ne peux évoquer ce sombre épisode devant vous sans rappeler l'existence du camp de Gurs, situé dans notre département et qui détient le triste privilège d'avoir été le plus grand des camps français : ouvert en avril 1939 pour accueillir 7 000 réfugiés espagnols et membres des Brigades internationales, il servira, à partir de mai 1940, à l'internement des femmes allemandes et autrichiennes. Après la défaite, il figura au nombre des six "camps spéciaux" d'étrangers utilisés par Vichy.

Bien d'autres camps furent créés dans la région et le Sud-Ouest de la France, qui était traditionnellement une zone-refuge, une terre d'asile, du fait de sa situation frontalière, s'est vu transformer en zone d'internement.

Pourtant, bon nombre de ces étrangers, avaient prouvé leur attachement à la France en combattant courageusement à ses côtés lors de l'invasion allemande, comme ils l'avaient déjà fait pendant la première guerre mondiale.

Les Tchécoslovaques (9 000 combattants) et les Polonais (30 000 combattants) se battirent dans leurs propres armées nationales, reconstituées sur le sol français, tandis que les autres nationalités s'engagèrent dans la Légion étrangère (22 500 combattants) ou dans des régiments spéciaux réservés aux volontaires étrangers (9 700 combattants) : au total, plus de 82 000 étrangers combattirent aux côtés de l'armée française, parmi lesquels 16 000 Juifs étrangers et même des Allemands. En outre, tous ceux qui n'avaient pas été acceptés comme combattants furent utilisés comme "prestataire", c'est-à-dire travailleurs mis à la disposition des armées.

Cette solidarité avec leur patrie d'adoption fut bien mal récompensée : le régime de Vichy décida de rassembler ceux des étrangers qui n'avaient pas été internés dans des "groupements de travailleurs étrangers", où il furent de fait soumis à un travail forcé et quasiment non rémunéré. Une partie d'entre eux fut affectée, par la suite, à la construction du mur de l'Atlantique.

Pire encore, la loi du 4 octobre 1940 prescrivit l'internement de ceux qu'on appelait désormais "les étrangers de race juive", qui furent rapidement livrés aux autorités allemandes. A partir de juillet 1942, Pétain autorisa même la déportation de 10 000 Juifs étrangers de la zone non occupée.

En violation totale des règles du droit d'asile, des réfugiés politiques allemands, espagnols et italiens furent livrés à leurs gouvernements.

Enfin, les Etrangers qui avaient été naturalisés depuis l'adoption de la loi de 1927, jugée trop libérale, virent leur naturalisation réexaminée : 15 000 d'entre eux furent dénaturalisés, dont 40% de Juifs.

C'est pourtant pour cette France qui les rejetait que beaucoup d'étrangers combattirent dans la Résistance, aux côtés des partisans français, comme ils avaient combattu auparavant aux côtés des soldats français. Qu'ils soient issus d'une immigration relativement ancienne - les jeunes Polonais constituaient déjà la seconde génération - ou qu'ils soient arrivés de fraîche date, les étrangers s'engagèrent proportionnellement plus que les Français dans la Résistance, il importe de la souligner.

..." Pour quoi ces hommes se battaient-ils ?

De toute évidence, ce ne pouvait être pour la France xénophobe et antisémite, qui voulait les exclure de la communauté nationale.

Non, ce qui animait ces hommes et ces femmes n'était pas l'image de cette triste France de la haine et du mépris que nous venons de décrire et dont nous voudrions qu'elle n'eût jamais existé.

Tous se sont battus au nom d'une certaine idée de la France à laquelle ils ne pouvaient se résoudre à renoncer, une France mythique, celle de la Révolution, des Droits de l'Homme et de l'émancipation des Juifs, un pays de tolérance et de liberté.

Ceux qui avaient fui leur pays, en raison des persécutions politiques ou raciales qu'ils y enduraient, étaient particulièrement attachés à cette image. "Heureux comme Dieu en France" dit un proverbe yiddish auquel des dizaine de milliers de Juifs européens crurent au point de tout quitter pour s'installer dans notre pays. Même pour les Allemands, la France était cette terre de liberté qui avait accueilli, en leur temps, Heinrich Heine et Karl Marx.

..."Comment ne pas conclure en appelant ces jeunes gens et jeunes filles ici présents à reprendre le flambeau que nous ont transmis les résistants de France et à lutter quotidiennement contre tout ce qu'ils combattaient au péril de leur vie, l'injustice, la discrimination, la violence et la haine ?

C'est à vous qu'incombe désormais ce combat, heureusement moins périlleux que le leur, mais qui est tout aussi essentiel à la défense de l'honneur de notre pays..."

# Le rendez-vous du souvenir

Malgré le temps, malgré les années, nul ne peut oublier. C'est sans doute l'élément le plus important que l'on peut retirer de ces cérémonies du souvenir qui se succèdent régulièrement au cimetière du camp ou auprès du mémorial.

Reçues par M. Louis Costemalle, maire de Gurs, les personnalités, parmi lesquelles nous avons noté MM. Casenave-Lacrouts, sous-préfet; Berody, président de l'Amicale du camp de Gurs; Abraham, président de la communauté israélite de Bayonne, ainsi que son homologue de Pau, M. Goldstein; l'abbé Langla, curé de Gurs; Claude Laharie, historien du camp de Gurs; le lieutenant-colonel Ortega, commandant le groupement de

gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques; le capitaine Baranne, commandant la compagnie de gendarmerie d'Oloron; l'adjudant Garabos, commandant la brigade de gendarmerie de Navarrenx; un détachement de l'ETAP, venu rendre les honneurs, tandis que le délégué militaire départemental était excusé, ainsi que le conseiller général Jacques Pedehontaa.

Une forte représentation de porte-drapeaux menait le cortège au cimetière du camp pour une cérémonie empreinte de recueillement, au cours de laquelle Claude Laharie devait rappeler l'horreur de la tragédie de la déportation des juifs. L'abbé Langla quant à lui devait rappeler l'ignorance de ce qui se passait derrière les barbelés pour les gens des environs. Lui qui habitait, enfant, sur la colline en face et qui ne savait pas, ou comme on lui avait dit que ceux qui étaient en prison l'avaient mérité.

Après les moments de recueillement, le cortège se rendait au pied



Une cérémonie empreinte d'émotion

de la stèle des combattants des Brigades internationales où était déposée une gerbe, suivi d'un dépôt de gerbe par MM. Larribite et Ortega, au centre de la réplique d'une baraque du camp.

Enfin, dernière étape de cette cérémonie, devant le mémorial national représentant les barbelés de

sinistre mémoire, le peloton de l'ETAP rendait les honneurs militaires, tandis que résonnait les accents des clairons. Après un dépôt de gerbes et la sonnerie de « la Marseillaise », les personnalités devaient saluer les porte-drapeaux un à un, avant de clore la cérémonie.

## Rafles : pour ne pas oublier

*Le souvenir des persécutions racistes et antisémites de l'Occupation a été commémoré hier au rond-point de la gare de Pau et à Gurs*

Cette journée est là pour nous rappeler non pas le martyr du peuple juif mais la collaboration des moyens de l'État à l'engrenage de la violence du génocide », a précisé le docteur François Basse, président de la communauté israélite de Pau, en ouvrant hier, au rond-point de la gare, en présence de quelques anciens déportés, les cérémonies officielles organisées à Pau, puis à Gurs. Une journée créée par décret en 1993 à l'initiative de François Mitterrand, alors président de la République et qui est, depuis lors régulièrement célébrée en Béarn.

Autour du monument de la gare avaient pris place les porte-drapeaux des associations patriotiques, ainsi que des délégations de l'ETAP, du 5<sup>e</sup> RHC et du BECAM, placées sous l'autorité du lieutenant-colonel Bouquet, représentant le délégué militaire départemental. Face à la stèle se tenaient le préfet Gilles Bouilhaguet, André Labarrère, député-maire de Pau, Jean Gougy, vice-président du

Conseil général, Pierre Tristan, commissaire central, le capitaine Gavault, commandant de compagnie de gendarmerie, Claude Mosset, chef divisionnaire des Douanes du Béarn, René Rouy, président du comité d'entente des anciens combattants, Jeanne Lahitte, présidente des veuves de guerre des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Claude Pomarède, président du comité local du MRAP (Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour l'amitié entre les peuples), etc. Entouré du rabbin Ohayon et de Francis Tréfosse, vice-président du consistoire israélite de Bayonne, le docteur Basse a souligné combien « ce rôle de l'État Français, cette responsabilité de ses serviteurs », officiellement reconnus par Jacques Chirac en 1995, et confirmées par le tribunal de Bordeaux lors du procès Papon, étaient particulièrement flagrantes ici à Pau. « Car, en 1942, Pau était en zone libre, la ligne de démarcation passait par Orthez, a-t-il rappelé. Or à Pau et dans ses environs, le 26 août 1942, a eu lieu la première rafle. Elle a été appliquée

avec détermination. Ce jour-là, 295 personnes furent conduites à Gurs. Parmi eux, trente-huit enfants... »

Après avoir lu une lettre particulièrement significative du commissaire de Bergerac au sous-préfet de l'époque témoignant combien, en cette tragique époque, « l'exécution des ordres s'était mue en exécution de l'humain », le docteur Basse n'a pas oublié de signaler que ces rafles avaient « révélsé l'opinion publique et créé un courant d'aide ou de sympathie pour les opprimés », permettant ainsi de sauver plus de 70 % des juifs de France.

Le rabbin Ohayon a ensuite chanté une prière pour les morts dans laquelle étaient associées aux juifs toutes les minorités persécutées, dont les tziganes, souvent oubliés. Et c'est par « le Chant des partisans », « la Sonnerie aux morts » et « la Marseillaise », suivie du traditionnel dépôt de gerbes, que s'est conclue cette cérémonie du souvenir.



**Extraits des impressions d'un groupe de femmes travaillant au  
CENTRE SOCIAL 'La Pépinière'  
lors d'une visite au camp de Gurs , le 25 juin dernier.**

Michèle : (organisatrice de la journée).

*... "Cette journée fut très enrichissante par le message que tu as fait passer ainsi que par la façon dont les participantes l'ont reçu. Le devoir de mémoire en lien avec le présent nous fait prendre conscience que nous devons être chaque jour en état de vigilance."*

Mme D.... " *Toutes les tranches de l'humanité victimes de la barbarie nazie montrent la nécessité du courage et de la persévérance dans la lutte pour la liberté, la tolérance, la paix et non-violence. Ce fut pour les Juifs allemands de la région de Bade un véritable calvaire. Il faudrait toujours s'en souvenir, mais la folie des hommes est telle que le danger plane toujours..."*

Mélissa (fille d'un interné à Argalis).

*... "La visite du camp de Gurs, bien ! Nous avons eu la chance d'avoir l'historien, surtout moi que cela me concernait. Mais la plupart des autres, ils ignorent toujours ce que les hommes ont fait subir à l'humanité. Je crois que nous passerons le message..."*

Rosario (fille d'un interné à Gurs)

*... "J'avais entendu parler de ce camp et des misères qu'ont subi tant de personnes innocentes. Je prie pour que cela ne se répète plus jamais..."*

Anne Marie.... " *Nous avons découvert ici les horreurs qui ont touché une partie de l'humanité. Je pense que trois facteurs sont en cause : les idées politiques, la religion et le génocide.. Est-ce qu'un jour, il nous arrivera de revivre les mêmes horreurs ? Le destin nous le dira. Mais nous savons bien qu'en chacun de nous une bête sommeille.."*

Mme R... " *Je n'avais jamais entendu parler du camp de Gurs. Ce mémorial décrit avec passion et ferveur, m'a beaucoup impressionné. Il doit plus que jamais être présent comme l'image deshonorante de l'intolérance de certains hommes. on ne doit jamais l'effacer de la mémoire..."*

Pauline ... " *Pour ce qui concerne le camp de Gurs, c'est quelque chose qui m'a beaucoup touché et impressionné. Je ne savais pas quoi dire. Je n'en avais jamais entendu parler. Pour moi, ça a été une très dure révélation. Jamais je n'avais pensé qu'il y avait eu dans la France de pareilles monstruosité..."*

